



# PROCES VERBAL

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014

Convoqué le 12 décembre 2014

Présents : Mmes Elisabeth PERRIN, Virginie BREUIL, Chantal PREVOT, Corinne TORCHY, Valérie NARUC, Alexandra MOUCHARD, Mrs Philippe BULTEAU, Cyril BREUIL, Etienne PERNOLLET, Laurent BARDIN, Franck MEUNIER, Michel SCHWARTZ, Franck LEROY, Romain MORLIXA, Marc DELAS, Rocco SASSONE

Absents et excusés Franck MEUNIER donne pouvoir à M. BULTEAU, Magali VATAIRE, Franck LEROY donne pouvoir à M. BREUIL, Laurence BUDIN donne pouvoir à Mme NARUC, Ludivine FRESNEDA donne pouvoir à Mme BREUIL ;

Secrétaire de séance : Mme Virginie BREUIL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble du Conseil municipal, et au public présent, M. BULTEAU indique que l'erreur de chiffre sur le compte rendu du conseil du 01/12/2014 sera rectifiée, suite à la remarque du M. DELAS : il faut inscrire 18 voix au lieu de 19.

### **DELIBERATIONS**

#### **Décisions modificatives budgétaires**

Madame PERRIN propose les décisions modificatives suivantes :

#### **Budget assainissement :**

Art 66111 : + 700 €

Art 617 : - 700 €

#### **Budget principal :**

Art 6781 : + 237 €

Art 6712 : + 400 €

Art 6714 : + 75 €

Art 60612 : - 712 €

Art 617 : - 3000 €

Art 6451 : + 3000 €

Les modifications budgétaires sont adoptées par 18 pour

#### **Augmentation des loyers communaux**

Monsieur le Maire informe de la révision des loyers communaux au 1er janvier 2015 suivant l'indice de l'INSEE (+0.57%).

- Loyer Mme HAUDEBOURG :

66.40 € x 125.15 (indice INSEE 2ème trim 2014) / 124.44 (indice 2ème trim 2013) = arrondi à 66.78 €

- Loyer Monsieur RIBAIL (Le Prieuré) :

- 220.61 € x 125.15 (indice INSEE 2ème trim 2014) / 124.44 (indice 2ème trim 2013) = arrondi à 221.87 €

- Les augmentations proposées sont adoptées à l'unanimité.

#### **Heures supplémentaires employés communaux**

A l'occasion du repas des aînés du 7 décembre 2014, des employés communaux ont effectué des heures supplémentaires. Il est proposé de payer ces heures supplémentaires qui seront affectées sur le budget principal et non le budget CCAS.

Mme MOUCHARD demande à ce que le fonctionnement de l'organisation du repas des aînés soit revu. M. DELAS demande que les personnes affectées au repas des aînés soient composées à 50% d'agents de la commune et 50% de personnes extérieures.

La proposition du règlement des heures est adoptée à 14 voix pour et 4 abstentions.

#### **Commission travaux**

Monsieur le Maire propose d'intégrer M. Laurent BARDIN, 4<sup>ème</sup> adjoint à la commission travaux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

### **Convention d'utilisation du préau scolaire**

La commune avait conclu pour une durée d'un an une convention avec l'ACVB pour utiliser le préau scolaire pour de l'échauffement musculaire en cas de mauvaises conditions climatiques. M. GRIFFONNET, Président de l'ACVB, demande le renouvellement de cette convention pour utiliser le préau de 14h à 16h. il déclare être couvert par une assurance extérieure.

Le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité.

### **Convention MSA**

La convention conclue avec la MSA pour les visites médicales du personnel communal arrive à échéance le 31/12/2014. Il est proposé de renouveler la convention à compter du 01/01/2015.

Le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité

### **Instauration ISS pour le cadre d'emploi de technicien principal 2<sup>nd</sup>e classe**

Mme TORCHY indique qu'afin de maintenir le niveau de rémunération de Monsieur Nicolas Lapendry suite à sa nomination au cadre d'emploi technicien principal 2<sup>ème</sup> classe il convient de lui verser l'ISS.

Après délibération, l'instauration de l'ISS pour le cadre d'emploi de technicien principal 2<sup>nd</sup>e classe est acceptée à l'unanimité.

### **Tarifs assainissement 2015**

M. PERNOLLET propose une modification des tarifs d'assainissement collectif pour l'année 2015 afin de restaurer progressivement l'équilibre de ce domaine :

Il est proposé de passer le prix du m<sup>3</sup> de 1.17€ à 1.7€ en 2015, et de passer le prix de l'abonnement de 33.44 € à 50 € en 2015

Les tarifs proposés sont adoptés à 15 pour et 3 abstentions.

Pour information, une réunion avec le bureau d'études sur les travaux de la prochaine tranche d'assainissement aura lieu le 07/01/2015

### **Personnel du multi accueil**

Mme TORCHY évoque le contrat de Marie-Camille Jeanny qui se termine le 31/01/2015. Le contrat ne pouvant être conclu que pour une durée de 2 ans, une solution pour maintenir son emploi à la crèche est recherchée (sachant qu'elle repasse le concours d'auxiliaire de puériculture 1<sup>ère</sup> classe en Mars).

La déclaration de vacance de poste sera transmise au Centre de Gestion du Cher

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Création d'un compte épargne temps  
Mme TORCHY indique que pour une meilleure gestion des heures supplémentaires effectués qui ne peuvent pas toujours être récupérées du fait des besoins de service, il est envisageable de créer un compte épargne temps permettant d'épargner des congés non pris, ainsi que les heures supplémentaires. Cette proposition doit être soumise pour avis au Comité technique paritaire.
- Réforme des rythmes scolaires :  
Le 5/12/2014 la commune a reçu le 1er versement du fonds d'amorçage de 6270 € pour 209 élèves
- Chambre froide  
Le devis proposé par Euromat d'un montant de 3260 € pour la fourniture d'une chambre froide pour la cantine scolaire a été accepté. L'équipement sera installé pendant les vacances de Noël. L'achat sera affecté sur le budget 2015.
- Madame LE COZ cherche un volontaire pour faire le Père Noël pour la crèche le jeudi 18 décembre.

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

- Question de M. Barit : les horaires de la déchèterie ont-ils changé ? les horaires ont effectivement changé et sont affichés en mairie
- Mr Bulteau rappelle le marché de Noël aura lieu le 21/12/2014 et remercie les élus et employés qui s'en occupent.
- Mr Bulteau fait un compte rendu de la réunion sécurité du 09/12/2014 avec la Gendarmerie. 4 référents se sont déjà fait connaître. Une délibération devra être prise pour cette convention « participation citoyenne » avec la gendarmerie par la suite.
- Mr Bulteau rappelle les vœux du maire le 04/01/2015 à 15h00
- Prochain conseil le 27/01/2015 à 19h00

Fin de séance : 19h34